



## **DH1 Règlement Général 2017 - FR**

La série consiste en 5 courses différentes en Belgique. Le règlement général ainsi que le règlement de la RLVB et de l'UCI sont d'application sur toutes les courses.

### **1. Inscription**

Les inscriptions sont possibles pour tous pilotes âgés de 13 ans et plus. Les participants doivent présenter leur carte d'identité et/ou leur licence fédérale ou UCI lors du retrait de plaque et dossard le jour de la course

#### **1.1 Préinscription :**

Uniquement sur [www.dh1.be](http://www.dh1.be) :

- Licencié à une fédération reconnue par l'UCI : 34 euros
- Non licencié à une fédération reconnue par l'UCI : 34 euros + 16 euros pour la licence temporaire = 50 euros

La dernière limite pour les pré-inscriptions et le paiement est le vendredi de la semaine précédent la course. Les paiements effectués en retard seront majorés de 10 euros à payer le jour du retrait de dossard.

Les inscriptions seront validées un fois que le processus d'inscription sera complété et que le paiement sera effectué. Lorsque le paiement est effectué, le statut d'inscription du participant apparaît comme 'Paiement OK » sur [www.DH1.be](http://www.DH1.be)

#### **1.2 Inscription tardive :**

Licencié : 44 euros

Non licencié : 44 euros + 16 euros pour la licence temporaire = 60 euros

Les inscriptions tardives sont seulement possible sur place le samedi de la course de 9 :00 à 15:00

Aucune inscription ni retrait de dossard ne sera possible le dimanche de la course.

#### **1.3 Annulation :**

Si après votre inscription, vous ne pouvez malheureusement pas participer à la course, aucun frais ni montant ne pourra être réclamé à l'organisation.

#### **1.4 Nombre de participants admis :**

Chaque course a un nombre maximal de participants décidé arbitrairement par l'organisation et qui peut être modifié à tout moment. Les participants sont validés en fonction de la date de paiement reçu sur le compte bancaire Si le nombre d'inscrit total est atteint, l'organisation se réserve le droit de fermer les inscriptions de manière prématurée.

## **2. Maillots, selon la réglementation FCWB :**

2.1 Pilotes non licenciés : Ne peuvent rouler qu'avec un maillot neutre de sponsors. La marque du fabricant du maillot est néanmoins tolérée.

2.2 Pilotes licenciés individuels : Ne peuvent rouler qu'avec le maillot de leur section provinciale ou avec un maillot neutre de sponsors. La marque du fabricant du maillot est néanmoins tolérée.

2.3 Pilotes licenciés et affiliés au sein d'un team reconnu par la FCWB ou par toute autre fédération reconnue par l'UCI : Ne peuvent rouler qu'avec le maillot officiel du team. Tous les maillots du team doivent avoir les mêmes couleurs, le même design et porter les mêmes sponsors. Néanmoins un maximum de 30% de la surface dédiée aux sponsors pourra être spécifique à chaque pilote.

### **3. Contrôle des maillots**

Chaque team officiel reconnu par la FCWB ou par toute autre fédération reconnue par l'UCI, devra venir présenter et faire approuver ses maillots auprès des commissaires de la fédération, le samedi de 15h00 à 15h30, au bureau inscription.

Le team qui ne respecterait pas cette procédure ne pourra pas prendre le départ.

### **4. Plaques et dossards**

Chaque participant reçoit une nouvelle plaque et un nouveau dossard à chaque course. Les plaques doivent être fixées sur le guidon lors des entraînements du samedi et dimanche et lors des compétitions du dimanche. Le dossard doit être attaché dans le dos sur la vareuse, uniquement lors des compétitions du dimanche. Chacun doit être visible pendant toute la compétition. Il est strictement interdit de les modifier d'aucune manière.

L'attribution des numéros se fait selon la règle suivante :

- 1 - 20 : TOP 20 Elite provisoire
- 21-24 : Réserve Elite dernière minute
- 25 - 29 : TOP 5 Junior provisoire
- 30 - 34 : TOP 5 Cadet provisoire
- 35 - 39 : TOP 5 Master 1 provisoire
- 40 - 44 : TOP 5 Minime provisoire
- 45 - 49 : TOP 5 Master 2 provisoire
- 50 - 54 : TOP 5 Woman provisoire
- A partir de 55 : selon l'ordre de la date inscription
- Pour la première manche de la saison, le classement final 2016 est pris en compte

### **5. Format de Course**

#### 5.1 Timing

- 2 courses qualificatives
- 1 superfinal avec 40 pilotes sélectionnés selon les meilleurs temps des deux courses qualificatives. Les tops 3 des catégories Woman, Minimes et Cadets sont protégés et assurés de participer à la superfinale, quelque soit leur performance en qualification
- Le plus rapide de la super finale gagne la course et le scratch

#### 5.2 Exemples

5.2.1 Si aucun pilotes de ces catégories protégées ne font partie du TOP40 à l'issue des deux manches qualificative. La super finale sera composée du Scratch 31 + les tops 3 des 3 catégories protégées.

5.2.2 Si un seul cadet fait partie du TOP40 à l'issue des deux manches qualificative. La superfinale sera composée du Scratch 32 + les 2<sup>e</sup> et 3 cadets + les tops 3 des Woman et des Minimes

Le format de course est sujet à modification en fonction du nombre de participants et/ou des impositions de l'UCI (par exemple pour le championnat national)

## **6. Ordre de départ**

- 1<sup>re</sup> course qualificative : par catégorie, du plus grand au plus petit nombre
- 2<sup>e</sup> course qualificative : du plus lent au plus rapide de la 1<sup>re</sup> course qualificative
- Super final : du plus lent au plus rapide des 2 courses qualificatives

La liste de départ sera affichée par l'organisation au moins 30 minutes avant chaque manche  
Les heures de départ sont des prévisions.

Si des retards ou des interruptions surviennent, l'ordre de la liste de départ est maintenu.

## **7. Intervalle de départ**

- 30, 45 ou 60 secondes pour les deux manches qualificatives
- 30, 45, 60, 90 ou 120 secondes pour la super finale

## **8. Drapeau rouge**

Si le run d'un compétiteur est interrompu par un drapeau rouge, le compétiteur doit immédiatement le signaler à un officiel de course.

Dans le cas où le compétiteur doit reprendre le départ, il doit immédiatement se présenter aux remontées, sans enlever son équipement. Sa nouvelle heure de départ lui sera communiquée par les officiels.

## **9. Catégories 2017**

Dames :

2004 – et avant                  Dames

Hommes :

2003 - 2004                      Minime

2001 - 2002                      Cadet

1999 - 2000                      Junior

1998 – et avant:                Elite

1987 – 1978 :                    Master 1

1977 – et avant:                 Master 2

## **10. Session d'entraînement**

### 10.1 Timing

Du lundi au vendredi précédant la course, aucun entraînement n'est autorisé sur la piste, sans accord préalable de l'organisation.

Les sessions d'entraînement sont seulement possibles les samedi et dimanche selon le timing fourni par l'organisation :

Samedi :

- 10h00 -11h00 : Reconnaissance à pied
- 11h00 -17h00 : Entraînement libre pour tous - 2 descentes minimum obligatoires pour tous
- 17h00 -18h00 : Entraînement réservés aux 30 premiers numéros par écart de 30 secondes

Dimanche

- 08h30 – 10h00 : Entraînement organisé par groupe de 45 pilotes – 1 descente maximum obligatoire pour tous

### 10.2 Accès

Le parcours s'emprunte uniquement depuis son départ officiel, tout autre accès sur le parcours est interdit. Il est interdit d'emprunter le parcours en dehors des heures officielles d'entraînement ou de compétition. Il est également interdit de prendre le départ d'une session d'entraînement ou de compétition, sans en avoir reçu au préalable l'accord du personnel de départ.

### 10.3 Runs d'entraînement obligatoires

Tous les compétiteurs doivent faire au minimum 2 runs d'entraînement le samedi et 1 et 1 seul run d'entraînement le dimanche. Le contrôle de ces runs d'entraînement est de la responsabilité de la Fédération Nationale. Les runs d'entraînements obligatoires doivent se faire du départ officiel et jusqu'à l'arrivée officielle.

### 10.4 Remarques

Pour avoir accès aux sessions d'entraînement, les participants doivent avoir leur plaque fixée sur leur guidon.

Il n'y aura pas d'arrêt sur la piste permis lors des entraînements du dimanche matin.

## **11. Transfert des pilotes vers le départ**

En période d'entraînement et de compétition, seuls les infrastructures mises en place par l'organisation sont autorisées à prendre en charge les transferts des pilotes vers le départ. Toute remontée sauvage sera sanctionnée.

## **12. Cérémonie protocolaire**

Les 5 premiers pilotes de chaque catégorie seront appelé pour la remise des prix, 30 minutes après la fin de la course. Les prix et lots ne seront pas donnés ultérieurement en cas d'absence à la cérémonie.

## **13. Points du classement général**

### 13.1 Temps finaux

Dans chaque catégorie, des points sont attribués aux 50 meilleurs temps finaux de chaque catégorie selon le tableau suivant

<b>Ranking</b>	<b>Points</b>								
<b>1</b>	100	<b>11</b>	40	<b>21</b>	30	<b>31</b>	20	<b>41</b>	10
<b>2</b>	80	<b>12</b>	39	<b>22</b>	29	<b>32</b>	19	<b>42</b>	9
<b>3</b>	70	<b>13</b>	38	<b>23</b>	28	<b>33</b>	18	<b>43</b>	8
<b>4</b>	65	<b>14</b>	37	<b>24</b>	27	<b>34</b>	17	<b>44</b>	7
<b>5</b>	60	<b>15</b>	36	<b>25</b>	26	<b>35</b>	16	<b>45</b>	6
<b>6</b>	55	<b>16</b>	35	<b>26</b>	25	<b>36</b>	15	<b>46</b>	5
<b>7</b>	50	<b>17</b>	34	<b>27</b>	24	<b>37</b>	14	<b>47</b>	4
<b>8</b>	47	<b>18</b>	33	<b>28</b>	23	<b>38</b>	13	<b>48</b>	3
<b>9</b>	44	<b>19</b>	32	<b>29</b>	22	<b>39</b>	12	<b>49</b>	2
<b>10</b>	42	<b>20</b>	31	<b>30</b>	21	<b>40</b>	11	<b>50</b>	1

### 13.2 Temps de la meilleure qualification

Pour la catégorie Elite, un bonus est accordé en plus pour les 15 meilleurs temps des qualifications

<u>Ranking</u>	<u>Points</u>	<u>Ranking</u>	<u>Points</u>	<u>Ranking</u>	<u>Points</u>
<b>1</b>	20	<b>6</b>	<b>10</b>	<b>11</b>	5
<b>2</b>	17	<b>7</b>	<b>9</b>	<b>12</b>	4
<b>3</b>	15	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>13</b>	3
<b>4</b>	13	<b>9</b>	<b>7</b>	<b>14</b>	2
<b>5</b>	11	<b>10</b>	<b>6</b>	<b>15</b>	1

### 13.3 Joker

Le classement général prend en compte les 4 meilleurs résultats sur les 5 courses. En cas d'égalité, le nombre de première place sera déterminant. Puis le nombre de 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> etc, si l'égalité persiste.

### 13.4 Publication

Les résultats et classement provisoire seront diffusés sur [www.DH1.be](http://www.DH1.be)

## **14. Equipements**

### 14.1 Obligatoire :

- Protection dorsale, protection des coudes, des genoux et des épaules faites de matériaux rigides
- Rembourrage des tibias et des cuisses ;
- Pantalon long, ample et fabriqué en matériau résistant à la déchirure incluant des protections du genou et du tibia ou un pantalon court, ample et
- Textiles fabriqués en matériaux résistant à la déchirure accompagné de protège genoux et protège tibias avec une surface rigide
- Maillot à manche longue gants longs

### 14.2 Recommandé :

- Neck brace.

## **15. Spécifications techniques vélo et autres équipements**

Chaque participant est responsable de son vélo, de son matériel et de ses équipements de protection.

Ils doivent être aux normes en vigueur pour garantir la sécurité du pilote, des autres compétiteurs et des autres personnes. Tous les équipements doivent être approuvés CE

## **16. Sanctions**

En cas de comportement non sportif, en cas de non respect des membres de l'organisation et de leurs directives et en cas d'infraction à l'un ou l'autre point de ce règlement les sanctions s'établiront selon l'ordre suivant :

- Première Infraction : Avertissement
- Seconde Infraction : Pénalité de 10 secondes ajoutée au temps final
- Troisième Infraction : Disqualification

L'organisation se réserve le droit de disqualifier directement le participant qui ferait preuve d'un comportement extrêmement grave, dangereux ou qui témoignerait d'un non-respect volontaire des règles précisées dans ce règlement.

## **17. Réclamations**

Les réclamations éventuelles doivent être adressées à un officiel au plus tard une heure après le dernier run

## **18. Responsabilités**

Les pilotes participent à la course, de leur plein gré et à leurs propres risques et périls. Le pilote est responsable de son vélo, de ses équipements et de ses vêtements. L'organisation n'est pas responsable et ne sera pas reconnue comme telle pour des blessures, dommages résultants d'un quelconque événement se produisant pendant le week-end de course.

## **19. Décharge de responsabilité**

Les participants, de part leur inscription, se refusent à toutes réclamations d'indemnité envers les organisateurs, officiels, commissaire, autorité ou toutes autres personnes associées à l'événement.

Les participants, de part leur inscription, décharge l'organisation de toute responsabilité. L'organisation se réserve le droit d'apporter tout changement ou d'annuler l'entièreté de l'événement sur base de problème de sécurité, d'ordres officiels, de lois gouvernementales et autres événements imprévus sans aucune obligation d'indemnisation.

Les participants s'engagent sur l'exactitude des informations qu'ils communiquent à l'organisation.

## **20. Annulation**

Les officiels de course se gardent le droit d'annuler tout départ s'ils juge qu'il y'a un danger pour le participant ou pour les autres personnes.

Les informations additionnelles en terme de règles de sécurité peuvent être consultées auprès de la RLVB, FCWB ou l'UCI.

## **21. Protection de données**

En soumettant sa candidature à la participation à une course, le participant autorise l'organisation d'utiliser ses informations personnelles pour des campagnes ou activités associées à l'événement. L'organisation détient les droits illimités sur toutes images prise du participant dans le cadre de l'événement, que ce soit a des fins marketing, publicitaire ou autre, sans aucune limite dans le temps.